



Numéro de dossier : 36304  
Date : 06/11/2024

## AUTORISATION D'UN PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE

Concerne : **prolongation administrative**

Nom commercial :

**ORTIVA TOP**

Numéro d'autorisation :

**9556P/B**

Catégorie d'utilisateurs: **PROFESSIONNELS**

Détenteur de l'autorisation :

**Syngenta Crop Protection**

Société anonyme  
Avenue Louise 489  
1050 BRUXELLES  
Belgique

Nature du produit : **Fongicide**

Type de formulation : **SC (Suspension concentrée)**

Teneur garantie en substance(s) active(s), synergiste(s) et phytoprotecteur(s) :

- **azoxystrobine : 200 g/l (substance active)**
- **difénoconazole : 125 g/l (substance active)**

Cette autorisation est valable du **06/11/2024** au **15/03/2027** inclus et remplace, le cas échéant, tout autre acte d'autorisation antérieur pour ce produit.

Les conditions particulières pour la prolongation sont les suivantes : **évaluation de la demande de ré-**



**agrération.**

Le nombre de points attribués pour le calcul de la contribution annuelle (en application de l'arrêté royal du 13 novembre 2011 fixant les rétributions et cotisations dues au Fonds budgétaire des matières premières et des produits) : **4,4**.

Le produit, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions définies dans cet acte d'autorisation et son annexe, est autorisé en application :

- du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole.

La phrase suivante est uniquement d'application pour un acte établi au nom d'une firme étrangère :  
cette autorisation n'est valable que pour autant que les noms et adresses des importateurs de ce produit en Belgique soient communiqués préalablement au Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants.

Cette autorisation n'engage pas la responsabilité de l'Etat en cas d'accidents dus à l'emploi du produit. Elle est délivrée sans préjudice des dispositions émanant du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale en ce qui concerne la fabrication et l'emploi de matières toxiques ou nocives.

## ANNEXE

### **CLASSIFICATION ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT**

Sans préjudice des dispositions relatives à la classification et l'étiquetage :

- du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 ;
- du Règlement (UE) n° 547/2011 de la Commission du 08 juin 2011 portant application du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole ;

les mentions suivantes doivent se trouver sur l'étiquette du produit :

#### **Classification et étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008**




Coformulants à mentionner sur l'étiquette (Art. 18, point 3b du Règlement (CE) 1272/2008) :

- 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS: 2634-33-5)
- alcools, C16-18, éthoxylés (CAS: 68439-49-6)

Mention d'avertissement :

- ATTENTION

Codes SGH et pictogrammes de danger :

- GHS07 : Nocif 
- GHS08 : Dangereux pour la santé à long terme 
- GHS09 : Dangereux pour l'environnement 

Mentions de danger (phrases H) :

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (phrases P) :

- P261 : Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation.
- P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection du visage.



- P301 + P330 : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.
- P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- P304 + P340 + P311 : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
- P308 + P311 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
- P391 : Recueillir le produit répandu.

Informations additionnelles sur les dangers (phrases EUH) :

- EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

#### **Phrases selon le Règlement (CE) n° 1107/2009 ou le Règlement (UE) n° 547/2011**

Phrases types indiquant les mesures de sécurité (phrases SP) :

- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- SPa1 : Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Les codes FRAC pour le mode d'action des substances actives de ce produit sont 11 et 3.
- SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface (voir mesures de réduction du risque).
- SPo : Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

#### **Autres mentions/phrases nationales :**

- La dose autorisée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur. La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du (des) délai(s) d'attente.
- Toujours porter un vêtement de protection de base couvrant bras et jambes (si aucun vêtement de protection spécifique n'est requis), des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures ou des bottes imperméables lors de la manipulation et de l'application des produits phytopharmaceutiques.



## USAGES

Les applications pour lesquelles le produit est autorisé et les conditions particulières d'application :

### **betterave rouge (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. conditiva*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

#### **Pour lutter contre : cercosporiose (*Cercospora beticola*)**

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

#### **Pour lutter contre : ramulariose (*Ramularia beticola*)**

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

#### **Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe betae / E. polygoni*)**

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

#### **Pour lutter contre : rouille de la betterave (*Uromyces betae*)**

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

### **carottes (*Daucus carota*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture



Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**panais (*Pastinaca sativa*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**céleri-raves (*Apium graveolens* var. *rapaceum*)**



Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**scorsonère (*Scorzonera hispanica*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 63 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo tragopogonis*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**chou-navet, rutabaga (*Brassica napus subsp. rapifera*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**navet (*Brassica rapa subsp. rapa*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**oignons de printemps (*Allium fistulosum/A. cepa*)**

Localisation du traitement : plein air



Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 7 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille des alliaceae (*Puccinia porri* / *P. allii*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**chou brocoli (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cymosa*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



**chou-fleur (blanc et vert) (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cauliflora*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**chou de Bruxelles (*Brassica oleracea* var. *gemmifera*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.



Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation  
Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation  
Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**choux pommés (blanc, rouge, chou cabus et chou de Savoie) (*Brassica oleracea var. capitata*)**

Localisation du traitement : plein air  
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture  
Délai avant la récolte : 21 jour(s)  
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation  
Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation  
Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation



Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**chou chinois, pakchoï, pakchoï en rosette et komatsuna (*Brassica rapa chinensis* & *B. rapa pekinensis*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**chou frisé (chou palmier) (*Brassica oleracea* var. *sabellica*; *Brassica oleracea* var. *palmifolia*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :



- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**chou-rave (*Brassica oleracea var. gongylodes*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2



Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**culture de racines de witloof (*Cichorium intybus var. foliosum*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 30 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria cichorii*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : rouille (*Puccinia cichorii*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

**asperge (*Asparagus officinalis*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : après la récolte

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/12 mois



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : stemphyliose (*Pleospora allii*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : pourriture grise (*Botrytis cinerea*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : rouille de l'asperge (*Puccinia asparagi*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**céleri (à côtes, blanc et vert) (*Apium graveolens* var. *dulce*/*Apium graveolens*)**

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**céleri (à côtes, blanc et vert) (*Apium graveolens* var. *dulce*/*Apium graveolens*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout



Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**fenouil (*Foeniculum vulgare*)**

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : septoriose du persil (*Septoria petroselini* / *Cercosporidium punctum*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**fenouil (*Foeniculum vulgare*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : septoriose du persil (*Septoria petroselini* / *Cercosporidium punctum*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**poireau (*Allium porrum*)**



Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : mildiou du poireau (*Phytophthora porri*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose du poireau (*Alternaria porri*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : rouille des alliaceae (*Puccinia porri* / *P. alli*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

**Pour lutter contre : septoriose du persil (*Septoria petroselini* / *Cercosporidium punctum*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation



Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation  
Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation  
Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**persil à grosses racines et cerfeuil tubéreux (consommation de la racine) (*Petroselinum crispum var. tuberosum* & *Chaerophyllum bulbosum*)**

Localisation du traitement : plein air  
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture  
Délai avant la récolte : 14 jour(s)  
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

**Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation  
Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2  
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)  
Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation  
Dose : 1 l/ha.  
Nombre d'applications : 1 à 2



Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**chicorée (*Cichorium intybus var. sativum*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 30 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

**Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria cichorii*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : rouille (*Puccinia cichorii*)**

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 1 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

**plantes ornementales (*ornamentals*)**

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es): Chamaecyparis, Hedera, Viola et Azalea.
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de



l'autorisation/du permis.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : cladosporium (*Cladosporium spp.*) (*Cladosporium*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : *Mycosphaerella* (*Mycosphaerella spp.*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : septoriose (*Septoria*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : tavelure (*Venturia / Sphilocaea*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : stemphylium (*Stemphylium*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphaceae*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria sp.*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : Ascochyta (*Ascochyta*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : rouilles (*Puccinia / Uromyces / Phragmidium / ...*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**plantes ornementales (*ornamentals*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es): Chamaecyparis, Hedera, Viola et Azalea.
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

**Pour lutter contre : rouille blanche (*Albugo candida*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : cladosporium (*Cladosporium spp.*) (*Cladosporium*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : *Mycosphaerella* (*Mycosphaerella* spp.)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : septoriose (*Septoria*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : tavelure (*Venturia* / *Sphilocaea*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : stemphylium (*Stemphylium*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphaceae*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria* sp.)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**Pour lutter contre : Ascochyta (*Ascochyta*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



**Pour lutter contre : rouilles (*Puccinia* / *Uromyces* / *Phragmidium* / ...)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**arbres et arbustes feuillus ornementaux (*ornamental broadleaf trees and shrubs*)**

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es): Buxus.
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

**Pour lutter contre : *Calonectria* (*Cylindrocladium*) (*Calonectria spp.*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

**arbres et arbustes feuillus ornementaux (*ornamental broadleaf trees and shrubs*)**

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es): Buxus.
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

**Pour lutter contre : *Calonectria* (*Cylindrocladium*) (*Calonectria spp.*)**

Dose : 100 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation



## EMBALLAGES

Ce produit ne peut être mis sur le marché que dans les emballages suivants :

**Type : bidon**

**Matériel : PEHD**

---

<u>Volume :</u>	<b>0,25 l</b>	<u>Contenu :</u>	<b>0.25 l</b>
<u>Volume :</u>	<b>0,5 l</b>	<u>Contenu :</u>	<b>0.5 l</b>
<u>Volume :</u>	<b>1 l</b>	<u>Contenu :</u>	<b>1 l</b>
<u>Volume :</u>	<b>10 l</b>	<u>Contenu :</u>	<b>10 l</b>
<u>Volume :</u>	<b>5 l</b>	<u>Contenu :</u>	<b>5 l</b>

**Type : bouteille**

**Matériel : PET**

---

<u>Volume :</u>	<b>0,25 l</b>	<u>Contenu :</u>	<b>0.25 l</b>
-----------------	---------------	------------------	---------------



## DESCRIPTION DES CULTURES

- betterave rouge (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. conditiva*) : toutes les variétés
- carottes (*Daucus carota*) : toutes les variétés
- panais (*Pastinaca sativa*) : toutes les variétés
- céleri-raves (*Apium graveolens var. rapaceum*) : toutes les variétés
- scorsonère (*Scorzonera hispanica*) : toutes les variétés
- chou-navet, rutabaga (*Brassica napus subsp. rapifera*) : toutes les variétés
- navet (*Brassica rapa subsp. rapa*) : toutes les variétés
- oignons de printemps (*Allium fistulosum/A. cepa*) : oignons récoltés jeunes, toutes les variétés
- chou brocoli (*Brassica oleracea var. botrytis subvar. cymosa*) : toutes les variétés
- chou-fleur (blanc et vert) (*Brassica oleracea var. botrytis subvar. cauliflora*) : toutes les variétés
- chou de Bruxelles (*Brassica oleracea var. gemmifera*) : toutes les variétés
- choux pommés (blanc, rouge, chou cabus et chou de Savoie) (*Brassica oleracea var. capitata*) : toutes les variétés
- chou chinois, pakchoï, pakchoï en rosette et komatsuna (*Brassica rapa chinensis & B. rapa pekinensis*) : toutes les variétés
- chou frisé (chou palmier) (*Brassica oleracea var. sabellica; Brassica oleracea var. palmifolia*) : toutes les variétés
- chou-rave (*Brassica oleracea var. gongylodes*) : toutes les variétés
- culture de racines de witloof (*Cichorium intybus var. foliosum*) : Pour le traitement de la culture sur le champ; toutes les variétés pour la production de witloof (blanc et rouge).
- asperge (*Asparagus officinalis*) : toutes les variétés (champ de production: asperges en champs de production, donc pas les 1ère et 2ème années de la culture)
- céleri (à côtes, blanc et vert) (*Apium graveolens var. dulce/Apium graveolens*) : toutes les variétés
- fenouil (*Foeniculum vulgare*) : toutes les variétés
- poireau (*Allium porrum*) : Toutes les variétés. Note : le nombre d'applications est exprimé par culture. Cela doit être considéré comme un nombre maximal d'applications que peut recevoir un plant de poireau, indépendamment de l'endroit où il se situe. Dès lors, lit de semences et champ de production doivent être considérés comme une seule culture
- persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- persil à grosses racines et cerfeuil tubéreux (consommation de la racine) (*Petroselinum crispum var.*



*tuberosum* & *Chaerophyllum bulbosum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

chicorée (*Cichorium intybus* var. *sativum*) : toutes les variétés

plantes ornementales (*ornamentals*) : Toutes les espèces et variétés, non destinées à la consommation. Les produits autorisés pour cette culture peuvent également être utilisés pour la production des arbres et arbustes fruitiers dans la mesure où ceux-ci ne sont pas encore à leur place définitive et que les fruits ne soient pas récoltés.

arbres et arbustes feuillus ornementaux (*ornamental broadleaf trees and shrubs*) : Toutes les espèces et variétés, non destinées à la consommation. Les produits autorisés pour cette culture peuvent également être utilisés pour la production des arbres et arbustes fruitiers dans la mesure où ceux-ci ne sont pas encore à leur place définitive et que les fruits ne soient pas récoltés.